

Contacts

Pour toute question ou urgence relative à l'assainissement des eaux usées

A partir du 1^{er} janvier 2020

Contactez
le Syndicat des eaux
des Rocailles et de Bellecombe



Accueil et siège social

85 route de Serry

ZA de Findrol

74 250 FILLINGES

Tél : 04 50 95 71 63 www.s-rb.fr

contact@s-rb.fr

Astreinte technique : 06 30 11 37 56

Pour toute question ou urgence relative à l'eau potable, contactez la société Suez :

Service client : 0 977 408 408

N° d'urgence : 0 977 401 134

Les études préalables ont été menées avec l'appui technique et financier de :



Tarifs

Afin de ne pas déroger au principe d'égalité de traitement des usagers, un tarif unique doit être appliqué sur le périmètre du SRB.

Une convergence tarifaire a été prévue pour atteindre le tarif syndical en 2024 avec un maintien des tarifs communaux pour l'année 2020.

Montant des redevances

Hors taxe, hors redevance Agence de l'Eau

	2020	2021	2022	2023	2024
Eau SRB Part fixe (€)	48	37	37	37	40
Eau SRB Part variable (€/m ³)	0,46	0,63	0,80	1,92	2,00
Eau Suez Part fixe estimée (€)	29	29	29		
Eau Suez - Part variable estimée (€/m ³)	0,78	0,78	0,78		
Assainissement SRB Part fixe (€)	70	63	56	49	41
Assainissement SRB Part variable (€/m ³)	0,58	0,80	1,02	1,24	1,46

Autres tarifs

Hors taxe, réf. 2019

Participation pour le financement de l'assainissement collectif pour toute construction nouvelle raccordable :

⇒ 1 130 € + 12,6 € / m² (plafonné à 4 600 €)

Participation aux frais de raccordement au réseau d'assainissement collectif pour les maisons existantes :

⇒ 980 €

Assainissement non collectif :

⇒ Suivi du bon fonctionnement : 0,31 €/m³

⇒ Ou suivi et entretien (après réhabilitation) : 1,39 €/m³

⇒ Contrôle de conception et d'exécution / vente : 97 €

La liste exhaustive des tarifs, avec les délibérations correspondantes, est disponible sur simple demande ou en ligne. Il en est de même pour les règlements de services.

Eau et Assainissement

Une nouvelle organisation

sur la commune de Saint-Jeoire,

par le Syndicat des eaux
des Rocailles et de Bellecombe
et la Communauté
de Communes des 4 Rivières.



Ce qui change au 1^{er} janvier 2020

Les compétences eau et assainissement sont transférées à la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R) par application de la loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Pour cela, notre intercommunalité a choisi d'intégrer le SRB pour la gestion de ces compétences sur les 11 communes du territoire.

Le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) devient votre interlocuteur unique pour toutes les questions relatives à l'eau, l'assainissement collectif et individuel des eaux usées. Les élus des communes, de la CC4R et du SRB ont souhaité conserver une organisation au plus proche des habitants en partenariat avec le SIVOM de la Région de Cluses et en accord avec les services de l'Etat.

Ce qui ne change pas au 1^{er} janvier 2020

Le partenariat avec le SIVOM de la Région de Cluses.

Les eaux usées collectées sur les communes de la Tour (secteur Est) et de Saint-Jeoire seront toujours épurées à la station d'épuration de Marignier par le SIVOM de la Région de Cluses.

L'organisation des systèmes d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable.

Les stations d'épuration des eaux usées d'Onnion et de Mégevette seront maintenues. Les captages actuellement utilisés pour l'alimentation en eau ainsi que les modes de traitement seront préservés.

Le contrat de Délégation du Service Public (DSP) de l'eau de la commune de Saint-Jeoire confié à la société Suez


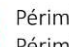


Il sera transféré au SRB et perdurera jusqu'à son terme.

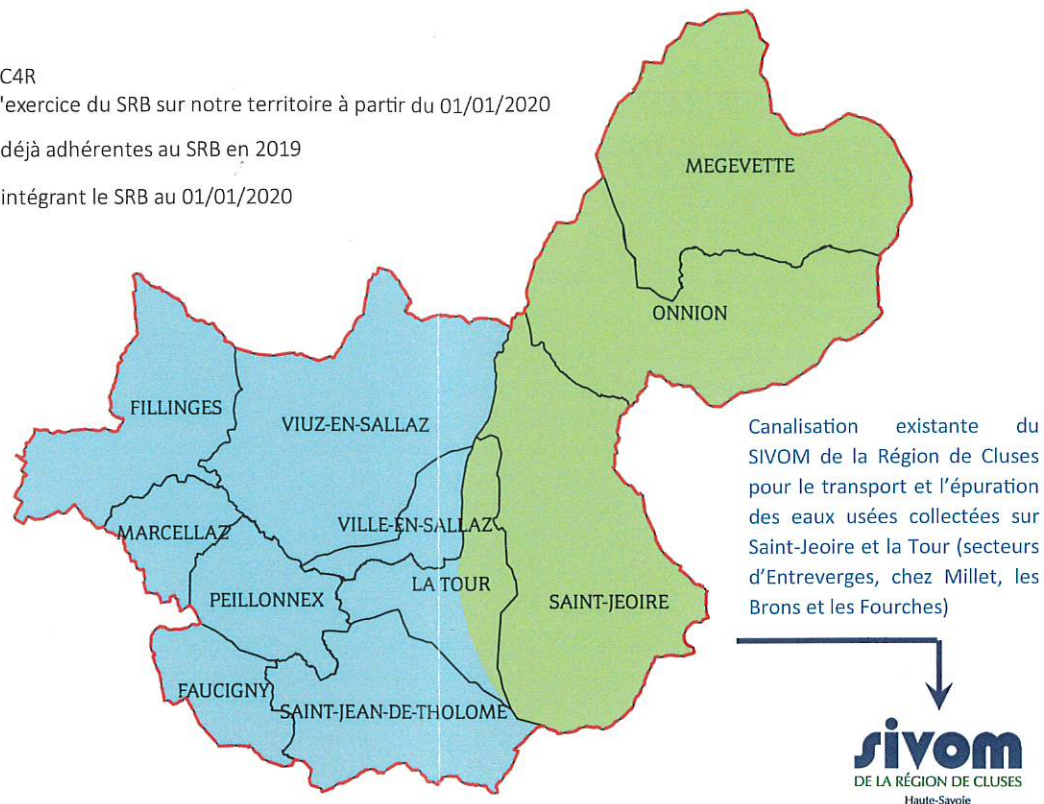
Nous sécurisons et améliorons vos réseaux

6 000 000 € de travaux portés par le SRB jusqu'en 2024.

Les travaux d'assainissement comprendront le renouvellement des réseaux vétustes, l'extension progressive du réseau de Mégevette et le remplacement de la station d'épuration d'Onnion-Cotteret. Les économies d'eau et la sécurisation de l'approvisionnement en eau seront au cœur de ce programme d'investissements par le biais de travaux de renouvellement des conduites fuyardes, par l'interconnexion des réseaux communaux et la recherche d'une nouvelle ressource en eau en tête de la vallée du Risse.

Légende :

-  Périmètre CC4R
-  Périmètre d'exercice du SRB sur notre territoire à partir du 01/01/2020
-  Communes déjà adhérentes au SRB en 2019
-  Communes intégrant le SRB au 01/01/2020



Le SRB, qu'est ce que c'est ?

Le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe, est une collectivité locale dédiée aux services publics d'eau et d'assainissement. Elle est administrée par un comité d'élus représentant les communautés de communes membres. 50 agents sont chargés de la gestion technique et administrative, sur 30 communes.

L'accueil et le siège social du SRB déménage au 1^{er} janvier 2020 de Reignier-Esery à Fillinges (ZA Findrol). L'exploitation des réseaux de La Tour, Mégevette, Onnion et Saint-Jeoire sera assurée depuis le pôle technique de proximité localisé à Viuz en Sallaz.

L'eau et l'assainissement en quelques chiffres ...

Sur les nouvelles communes :

- ⇒ 2160 abonnés eau, 8 captages d'eau, 16 réservoirs, 77 km de réseaux, 800 m³ d'eau consommés par jour en moyenne,
- ⇒ 3 stations d'épuration, 41 km de réseaux d'assainissement,
- ⇒ 869 installations d'assainissement individuel.

A l'échelle de la CC4R :

- ⇒ 8 200 abonnés eau sur les 20 000 abonnés au SRB, 27 sources d'alimentation en eau, 46 réservoirs, 300 km de réseaux, 2 900 m³ d'eau consommés par jour en moyenne,
- ⇒ 215 km de réseaux d'assainissement raccordés à 5 stations d'épuration dont celle du SRB localisée à Scientrier et celle du SIVOM de la Région de Cluses située à Marignier,
- ⇒ 1 800 installations d'assainissement individuel.